



**KPMG Audit**

224 rue Carmin  
CS 17610  
31676 Labège Cedex  
France



**Grant Thornton**

L'instinct de la croissance™

**Grant Thornton**

**Membre de Grant Thornton International**

29 rue du Pont  
CS 20070  
92578 Neuilly-sur-Seine  
France

# LATECOERE S.A.

## ***Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital***

Assemblée générale mixte du 11 juin 2020 - Résolution n° 36

LATECOERE S.A.

135, rue de Périole - 31500 Toulouse

*Ce rapport contient 2 pages*



**KPMG Audit**

224 rue Carmin  
CS 17610  
31676 Labège Cedex  
France



**Grant Thornton**

L'instinct de la croissance™

**Grant Thornton**

**Membre de Grant Thornton International**

29 rue du Pont  
CS 20070  
92578 Neuilly-sur-Seine  
France

**LATECOERE S.A.**

Siège social : 135, rue de Périole - 31500 Toulouse  
Capital social : €189.637.036

**Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital**

Assemblée générale mixte du 11 juin 2020 - Résolution n° 36

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L.225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 26 mois à compter du jour de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital par périodes de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Labège, le 20 mai 2020

Neuilly-sur-Seine, le 20 mai 2020

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.

Grant Thornton  
Membre de Grant Thornton International

Eric Junières  
Associé

Pascal Leclerc  
Associé